

Mobilité étudiante : succès et échecs du Processus de Bologne

Par Ulrich TEICHLER,

Professeur à l'International Centre for Higher Education Research
(INCHER-Kassel, Centre international pour la recherche dans le domaine
de l'enseignement supérieur)

Frontières nationales et défis de l'enseignement supérieur

Par essence, l'enseignement supérieur n'a pas de frontières. Les connaissances relevant de divers champs disciplinaires et la logique scientifique sont universelles. La recherche quant à elle n'est pas, dans l'idéal, confinée à l'espace national. Les universités ont une dimension plus internationale que la plupart des autres institutions et nombre de chercheurs adoptent eux aussi un point de vue international. Cependant, la structure et l'organisation de l'enseignement supérieur sont fortement influencées par les pays et par leur culture, notamment en ce qui concerne le financement, la gouvernance, les programmes d'études et les diplômes.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, toutefois, des mesures ont été adoptées en Europe afin de neutraliser les idiosyncrasies et le cloisonnement relatif des systèmes d'enseignement supérieur. Ainsi, différents acteurs supranationaux ont pris des initiatives¹. Le programme ERASMUS, instauré en 1987 par l'Union européenne pour promouvoir la mobilité à court terme des étudiants en Europe, en est l'exemple le plus célèbre.

En 1999, les pays européens ont conjointement adopté des politiques permettant de faire converger leur système d'enseignement supérieur. Dans la *Déclaration de Bologne*, les ministres en charge de l'enseignement supérieur de près de 30 pays européens ont ainsi exprimé leur intention d'établir une structure commune pour les cycles d'études et les diplômes. D'autres mesures, telles que l'introduction d'un système de crédits et une meilleure information au sujet de la valeur des certificats via un "supplément au diplôme", devaient contribuer à la convergence structurelle sans compromettre la diversité des programmes d'études, pour mener, finalement, à un *Espace européen de l'enseignement supérieur*.

Le Processus de Bologne

Un changement politique majeur tel que la *Déclaration de Bologne* ne peut être considéré comme une mesure soudaine ou surprenante. Trois facteurs y ont certainement contribué² :

- premièrement, des discussions étaient menées depuis les années 1960 dans divers pays européens au sujet des modèles d'enseignement supérieur les plus souhaitables, discussions au

Intro

La nouvelle collection **REPERES** de CampusFrance, dont on trouvera ici le troisième numéro¹, a pour objet de donner la parole aux "**penseurs de la mobilité**", en France et dans le monde.

La mobilité au-delà des frontières est devenue un thème d'une importance croissante dans les débats nationaux et internationaux : le rapport 2009 du PNUD² s'intitule ainsi *Lever les barrières : mobilité et développement humains*. En ce qui concerne le monde universitaire, les effets conjoints de la mondialisation économique et de l'internationalisation de l'enseignement supérieur ont conduit à une accélération du phénomène des échanges. Des prospectives mettent en évidence qu'à l'horizon 2025, les étudiants internationaux dans le monde devraient passer à 7,5 millions³.

Si ces réalités font souvent l'objet de commentaires, il existe encore relativement peu d'études permettant d'en rendre raison. La question de la mobilité académique renvoie de fait, à des problématiques croisées, relevant de divers champs disciplinaires : géopolitique, économique, sociologique, historique...

Face à ces questionnements, les **REPERES** ont pour vocation d'apporter un éclairage nouveau sur une thématique émergente. En laissant la parole à ceux qui "**pensent la mobilité**", CampusFrance souhaite offrir à ses lecteurs des outils leur permettant d'aller plus loin dans la réflexion.

1- REPERES n°1 : "La mobilité, seconde condition du progrès technique", par Dominique Wolton, et REPERES n°2 : "Circulation des personnes dans un monde global, diaspora de la connaissance et migration d'élites", par Catherine Wihtol de Wenden Ces publications sont consultables sur le site campusfrance.org.

2- Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport mondial sur le développement humain 2009.

3- Source : Global student mobility 2025, IDP Education Australia, 2002.

1- Voir Teichler, U., 2010, *Europäisierung der Hochschulpolitik*, in Simon, D., Knie, A. et Hornbostel, S., *Handbuch Wissenschaftspolitik*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, p. 51-70.

2- Voir Witte, J., 2006, *Change of Degrees and Degrees of Change: Comparing Adaptations of European Higher Education Systems in the Context of the Bologna Process*, Enschede: CHEPS/UT.

cours desquelles le besoin s'est fait sentir de renforcer l'attractivité des programmes d'études relativement courts ;

- deuxièmement, le "succès" du programme ERASMUS a suscité des débats sur les mesures à prendre pour dynamiser plus encore la mobilité temporaire des étudiants en Europe ;
- troisièmement, à partir du milieu des années 1990, de nombreux responsables politiques ont commencé à s'inquiéter du fait que les études dans les pays européens non anglophones semblaient perdre de leur pouvoir d'attraction sur les étudiants venant d'autres régions du monde. L'introduction d'un cursus licence-master a en conséquence été envisagée, notamment en France et en Allemagne, comme un puissant moyen d'accroître l'attractivité.

Il convient de noter que ces présupposés, à l'origine du *Processus de Bologne*, ne reposaient pas sur des études statistiques bien fondées. La proportion d'étudiants du monde entier ayant opté pour des études dans des pays européens non anglophones n'était pas réellement en baisse, contrairement à ce qui a été souvent déclaré³. De plus, il n'est pas certain que les mesures de convergence structurelle aient été la réponse adéquate pour rendre les formations en Europe plus attractives : la question de la langue, la pénurie de doctorats bien structurés ou les insuffisances dans le soutien individuel, tant académique qu'administratif, auraient pu être des facteurs plus déterminants.

La *Déclaration de Bologne* appelle essentiellement à la création d'un socle commun pour les cursus et les diplômes en Europe, mais son objectif premier était de contribuer à la mobilité des étudiants. A vrai dire, deux objectifs étaient annoncés : accroître l'attractivité

de l'enseignement supérieur en Europe pour les étudiants provenant d'autres régions du monde et faciliter la mobilité intra-européenne. Sans l'annoncer de manière aussi explicite, le *Processus de Bologne* visait ainsi essentiellement l'augmentation des types de mobilité étudiante suivants : la mobilité entrante d'étudiants provenant d'autres régions du monde dans le cadre de cursus diplômants ; la mobilité temporaire (entre trois mois et un an), entrante et sortante, entre les pays européens⁴.

Au fil des années, l'agenda de Bologne semble avoir été élargi. La Commission européenne a, par exemple, publié de nombreux articles dans lesquels elle déclarait que la philosophie sous-jacente au *Processus de Lisbonne* était plus ou moins identique à celle du *Processus de Bologne*. Il ne fait aucun doute qu'un second thème majeur a émergé et s'est développé au fil du temps : les relations entre les études et l'accès à l'emploi des diplômés. On retrouve ainsi fréquemment les termes "employabilité" et "cadre de qualification" dans ce contexte.

Le *Processus de Bologne* était accompagné de nombreuses mesures d'évaluation. Selon une étude⁵ réalisée en 2009, 95% des établissements d'enseignement supérieur dans les pays européens signataires avaient mis en place une structure par grades (licence, master et éventuellement doctorat) dans certains champs disciplinaires ou dans l'ensemble d'entre eux. Pourtant, la durée des formations supérieures ne s'est pas uniformisée. En outre, la licence est souvent considérée comme un diplôme transitoire : 85% des représentants des universités ayant participé à cette enquête s'attendent à ce que la majorité des étudiants n'entrent pas directement sur le marché du travail. Il est évident que malgré tous ces efforts, les systèmes d'enseignement supérieurs sont restés assez hétérogènes :

3- Voir Teichler, U., 1999, *Internationalisation as a Challenge to Higher Education in Europe*, *Tertiary Education and Management*, Vol. 5, n° 1, 5-23.

4- Voir Teichler, U., 2009, *Student Mobility and Staff Mobility in the European Higher Education Area Beyond 2010*, in Kehm, B.M., Huisman, J. et Stensaker, B., *The European Higher Education Area: Perspectives on a Moving Target*, Rotterdam et Taipei, Sense, p. 183-201. Voir également Wächter, B., 2008, *Mobility and Internationalisation in the European Higher Education Area*, in Kelo, M., *Beyond 2010: Priorities and Challenges for Higher Education in the Next Decade*, Bonn, Lemmens, p. 13-42.

5- Voir Sursock, A. et Smidt, H. (2010). *Trends 2010: A Decade of Change in European Higher Education*. Bruxelles, Association européenne de l'université.

en matière de durée des cursus, de parcours de formation, de fréquence de la mobilité des étudiants, etc.

L'Espace européen de l'enseignement supérieur aurait dû être réalisé en 2010 : cet objectif était certainement trop ambitieux. Les ministres des pays européens impliqués dans le *Processus de Bologne* ont fait savoir qu'une nouvelle décennie, jalonnée d'étapes supplémentaires, serait nécessaire afin de mettre en place les objectifs initiaux et d'en atteindre de plus ambitieux.

Le Processus de Bologne et la mobilité des étudiants

Dans la mesure où la *Déclaration de Bologne* a fait de l'augmentation de la mobilité des étudiants un objectif stratégique majeur, on aurait pu s'attendre à ce que des efforts soient faits pour créer un système de statistiques et d'analyses adapté permettant d'examiner les tendances. En pratique, néanmoins, les éléments de quantification sont restés assez faibles.

Selon une étude financée par la Commission européenne, coordonnée par l'ACA et impliquant CampusFrance (non publiée pour l'instant) :

- dans 32 pays européens (les pays remplissant les conditions du programme ERASMUS, ainsi que la Suisse), le nombre d'étudiants étrangers est passé d'environ 827 000 en 1999 (5,4% de l'ensemble des étudiants) à environ 1 118 000 (5,8%) en 2003 et enfin a atteint le chiffre de 1 516 000 (7%) en 2007. L'augmentation générale au cours de ces huit années est de plus de 80% en valeur absolue ;
- dans ces 32 pays d'accueil, le taux d'étudiants étrangers, citoyens d'autres pays européens, est seulement passé de 3% en 1999 à 3,3% en 2007 et celui des étudiants étrangers venant de l'extérieur de l'Europe est passé de 2,4% à 3,7%.

La croissance totale du nombre des étudiants étrangers sur la période de

huit ans est assez impressionnante : l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers inscrits en Europe au cours de cette période est supérieure aux 53% de croissance globale du nombre d'étudiants étrangers dans le monde entier⁶. **Manifestement, l'enseignement supérieur en Europe est devenu plus attractif pour les étudiants provenant d'autres régions du monde et souhaitant étudier à l'étranger.**

Selon une autre étude⁷, le taux d'étudiants originaires d'Europe de l'ouest inscrits à l'étranger est passé de 3,3% en 1999 à 2,8% en 2007. Ce même taux est resté constant à 1,7% au cours de cette période en Europe centrale et de l'est. **En fait, les statistiques de l'UNESCO suggèrent qu'environ 80% des étudiants européens inscrits à l'étranger se rendent dans d'autres pays européens et que seuls 20% d'entre eux se rendent sur d'autres continents.**

Malgré la faiblesse des données disponibles, on peut conclure que l'un des deux objectifs stratégiques de la *Déclaration de Bologne* a été atteint : les étudiants des autres régions du monde sont venus en plus grand nombre en Europe. L'autre objectif n'a toutefois pas été atteint : la mobilité étudiante intra-européenne semble certes avoir augmenté au cours de la première décennie du XXI^e siècle, mais à un rythme lent.

Les expériences et les perspectives des étudiants en mobilité

La conclusion la plus évidente à tirer des informations disponibles sur la mobilité internationale des étudiants⁸ est que ces derniers ne peuvent pas être considérés comme un groupe homogène. Trois groupes distincts se différencient ainsi :

- les étudiants provenant de pays à revenu faible ou moyen qui se rendent principalement à l'étranger pour

6- Voir Institut de statistique de l'UNESCO (2009). *Global Education Digest 2009*. Montréal : UIS.

7- Voir Center for Higher Education Policy Studies, International Centre for Higher Education Research Kassel and ECOTEC (2010). *The First Decade of Working on the European Higher Education Area: The Bologna Process Independent Assessment. Volume 1*. Enschede: Twente University, CHEPS (non publié).

8- Voir Teekens, H. et de Wit, H., 2007, *Challenges and Opportunities for the Internationalization of Higher Education in the Coming Decade*, *Journal for Studies in International Education*, Vol. 11, n°3-4 (numéro spécial).

obtenir un diplôme dans un pays économiquement développé et possédant un système d'enseignement supérieur plus ancien ;

- les étudiants provenant de pays économiquement développés qui se rendent à l'étranger pour obtenir un diplôme dans un autre pays économiquement développé ;
- les étudiants en mobilité temporaire dans des pays économiquement développés.

La mobilité verticale, c'est-à-dire la mobilité en provenance de pays moins favorisés d'un point de vue économique et universitaire, concerne principalement les cursus complets menant à l'obtention d'un diplôme. Cette mobilité concerne davantage les domaines d'études permettant d'accéder à des revenus plus rémunérateurs. La majorité de ces étudiants en mobilité nourrissent de fortes ambitions universitaires et/ou viennent de familles relativement aisées dans leur pays de résidence.

On en sait moins sur le second groupe, les étudiants en mobilité en vue de l'obtention d'un diplôme dans les pays économiquement développés, mais toutes les informations disponibles suggèrent qu'ils sont assez hétérogènes. Le pourcentage de ces étudiants est élevé parmi les étudiants en doctorat et en master. Dans bien des cas, les étudiants se rendent dans un autre pays parce qu'ils sont attirés par la réputation universitaire de l'établissement d'accueil. La mobilité en vue de l'obtention d'un diplôme n'est pas rare entre pays voisins. Certains étudiants poursuivent leurs études à l'étranger parce qu'ils n'ont pas réussi à être admis dans le domaine d'études ou l'établissement dans lequel ils auraient souhaité s'inscrire chez eux.

En revanche, des études ont été réalisées au sujet de la mobilité temporaire en Europe, notamment sur les étudiants ERASMUS⁹. **Il semble que les étudiants qui partent en dehors de ce programme soient quelque peu mieux**

préparés d'un point de vue universitaire que les étudiants ERASMUS.

Cette conclusion n'est pas surprenante, dans la mesure où le programme ERASMUS a été mis en place pour mobiliser ceux qui ne seraient pas partis sans cela. Les études d'évaluation montrent que les apprentissages universitaires et culturels pendant la période d'études à l'étranger sont étroitement mêlés. La majorité des étudiants ERASMUS pensent que leurs progrès universitaires à l'étranger ont été supérieurs à ceux qu'ils auraient obtenus dans leur pays.

De manière générale, l'apprentissage universitaire à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS ne semble pas apporter de plus-value sur le fond, mais apparaît bénéfique en ce qu'il permet la stimulation de la pensée et de la réflexion comparative.

Les anciens étudiants ERASMUS des pays d'Europe de l'ouest se considèrent eux-mêmes comme légèrement meilleurs que les autres en ce qui concerne les connaissances universitaires spécifiques et les compétences générales. Ils sont aussi évalués de cette façon par leurs professeurs et par les employeurs. En outre, ils semblent avoir légèrement plus de chances d'être employés facilement. Enfin et surtout, ils sont de loin plus souvent mobiles à l'international pour leur travail que les étudiants n'ayant effectué aucune partie de leur cursus à l'étranger.

En comparant les déclarations d'anciens étudiants ERASMUS partis ces dernières années à celles des premières cohortes, **on constate que la valeur ajoutée des études temporaires à l'étranger a baissé au fil du temps**¹⁰. Ces conclusions semblent refléter le déclin du caractère exceptionnel des études temporaires à l'étranger. L'environnement de la vie quotidienne et des études devient de plus en plus international pour les étudiants qui vivent en Europe, même s'ils ne partent pas étudier à l'étranger.



9- Voir CHEPS, INCHER et ECOTEC, 2008, et Janson, K., Schomburg, H. et Teichler, U., 2009, *The Professional Value of ERASMUS Mobility*, Bonn, Lemmens.

10- Voir Janson, Schomburg et Teichler 2009.

Conclusions

On note une tendance à la hausse de la mobilité internationale des étudiants dans le monde. Le nombre d'étudiants issus de pays à revenu faible ou moyen et optant pour des études dans un pays étranger (le plus souvent économiquement développé) continue notamment d'augmenter. Cette tendance est en partie nourrie par l'augmentation considérable des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur dans ces pays, mais le taux d'études à l'étranger augmente légèrement aussi. En Europe, le pourcentage d'étudiants étrangers sur la totalité des étudiants a augmenté ces dernières années, conséquence de la forte hausse du nombre d'étudiants extra-européens. **Ainsi, le *Processus de Bologne* a rendu les études en Europe plus attractives pour les étudiants non-européens.**

La mobilité temporaire intra-européenne des étudiants a considérablement augmenté dans les années 1990. Le programme ERASMUS en particulier est considéré comme un "succès" ; de nombreux étudiants en ont conclu que "l'apprentissage par les différences" en Europe est une plus-value. **Les données disponibles sont néanmoins trop faibles pour établir clairement si la mobilité intra-européenne temporaire des étudiants a augmenté au cours des premières années du XXI^e siècle au même rythme que dans les années 1990 ou si la croissance de cette mobilité a diminué récemment. Quoiqu'il en soit, le *Processus de Bologne* n'a pas fonctionné comme un accélérateur de la mobilité étudiante intra-européenne.**

Pour les étudiants d'Europe de l'ouest, opter pour des études temporaires à l'étranger est dorénavant un choix facilement accessible. Cette tendance pourrait continuer de croître à l'avenir dans la mesure où l' "apprentissage par les différences", auquel permet d'accéder le programme ERASMUS, est toujours considéré comme précieux. Mais il n'est pas sûr que cette tendance persiste. La valeur des études temporaires à l'étranger pourrait baisser si les programmes d'études en Europe tendent à la "convergence". **En outre, l'apprentissage dans un contexte international va sûrement perdre de son caractère exceptionnel à la suite de l'internationalisation générale de la vie quotidienne et de "l'internationalisation à domicile"¹¹ croissante de l'offre d'études.**

L'objectif récemment formulé dans le cadre du *Processus de Bologne*, stipulant que 20% des étudiants devraient passer l'ensemble ou une partie de leurs études dans un pays étranger, semble déjà avoir été atteint dans certains pays d'Europe de l'ouest. Il est probable qu'il soit réalisé dans quelques autres pays dans un avenir proche. Cependant, plutôt que de compter uniquement sur une extrapolation des tendances, il pourrait valoir la peine de s'intéresser à de nouvelles façons de rendre encore plus attractive la poursuite d'études dans un autre pays européen.

Nous pourrions imaginer l'émergence de parcours de formation innovants dont l'objectif serait de faire des études dans un autre pays européen une expérience encore plus précieuse que cela ne l'a été par le passé.

11- En anglais, l'expression "Internationalization at home" signifie : "Intégrer une dimension internationale dans l'ensemble de ses fonctions de recherche, d'enseignement et de prestation de services". Voir Jane Knight, *Internationalization: elements and checkpoints*, 1994, CBIE Research n°7, Ottawa, Canadian Bureau for International Education (Note de l'Editeur).

Bio

Ulrich Teichler



Ulrich Teichler est Professeur à l'International Centre for Higher Education Research (INCHER-Kassel, Centre international pour la recherche dans le domaine de l'enseignement supérieur), à l'Université de Kassel, en Allemagne, depuis 1978 et directeur du Centre depuis 16 ans.

Né en 1942, Ulrich Teichler a notamment suivi des études de sociologie à l'Université libre de

Berlin. Il a été chercheur au Max Planck Institute for Educational Research à Berlin (1968-1978) et chercheur invité à l'Institut national de recherche pédagogique de Tokyo, au Japon (1970-1972).

Ancien Doyen de la faculté et Vice-président de l'Université de Kassel, Ulrich Teichler a également été Professeur à l'Université Northwestern, à Evanston, dans l'Illinois, aux Etats-Unis (1986-1992), au Collège d'Europe, à Bruges, en Belgique (1994-1996) et à l'Université d'Hiroshima, au Japon (2004).

Ulrich Teichler, qui s'est rendu au total dans près de 80 pays, a participé à plus de 1 000 publications académiques, dans des domaines de recherche clés, tels que l'enseignement supérieur et le monde du travail, la comparaison internationale des systèmes d'enseignement supérieur, la coopération internationale et la mobilité dans l'enseignement supérieur...

Ancien ou actuel co-rédacteur en chef de plusieurs revues universitaires, comme par exemple "Higher Education", "European Journal of Education" et "Hochschulwesen", Ulrich Teichler est membre de plusieurs conseils (International Academy of Education, Academia Europaea) ou de groupe d'experts (Higher Education, Research and Culture in European Society, Consortium of Higher Education Researchers, Society for Research into Higher Education).

Ulrich Teichler est lauréat du Prix de la recherche décerné par le CIEE (1997), du Prix Comenius décerné par l'UNESCO (1998) et du Prix spécial ERASMUS (2008) décerné par l'Office allemand des échanges universitaires (DAAD). Il est aussi Docteur honoris causa de l'Université de Turku, en Finlande (2006) et parrain du Prix Ulrich-Teichler qui récompense les meilleures thèses de doctorat et de master en Allemagne.

Biblio

- **Das Dilemma der modernen Bildungsgesellschaft :**

Japans Hochschulen unter den Zwängen der Statuszuteilung.
Stuttgart, Klett Verlag, 1976.

- **Higher Education and the Needs of Society.**

Windsor, NFER Publishing Company, 1980
(avec D. Hartung et R. Nuthmann).

- **Changing Pattern of the Higher Education System.**

Londres, Jessica Kingsley Publishers, 1988.

- **The Impact of Study Abroad Programmes on Students and Graduates.**

Londres, Jessica Kingsley Publishers, 1990.

- **Handbook of Higher Education Diplomas in Europe.**

Munich, K.G. Saur, 1992
(avec H. Jablonska-Skinder).

- **Academic Mobility in a Changing World.**

Londres et Bristol, Jessica Kingsley Publishers, 1996
(avec P. Blumental, C. Goodwin et A. Smith).

- **The ERASMUS Experience.**

Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 1997
(avec F. Maiworm).

- **Higher Education Research: Its Relationship to Policy and Practice.**

Oxford, IAU Press and Pergamon, 2000
(avec J. Sadlak).

- **ERASMUS in the SOCRATES Programme : Findings of an Evaluation Study.**

Bonn, Lemmens, 2002.

- **Hochschule und Arbeitswelt.**

Francfort-sur-le-Main et New-York, Campus Verlag, 2003.

- **Hochschulstrukturen im Umbruch.**

Francfort-sur-le-Main et New-York, Campus Verlag, 2005.

- **EURODATA : Student Mobility in European Higher Education.**

Bonn, Lemmens
(avec M. Kelo et B. Wächter).

- **Higher Education and Graduate Employment in Europe.**

Dordrecht, Springer Publishers, 2006
(avec H. Schomburg).

- **The Formative Years of Scholars.**

Londres, Portland Press, 2006.

- **Careers of University Graduates.**

Dordrecht, Springer Publishers 2007.

- **Die Internationalisierung der Hochschulen.**

Francfort-sur-le-Main et New-York, Campus Verlag, 2007.

- **Higher Education Systems : Conceptual Frameworks, Comparative Perspectives, Empirical Findings.**

Rotterdam et Taipei, Sense Publishers, 2007.

- **Higher Education and the World of Work : Conceptual Frameworks, Comparative Perspectives, Empirical Findings.**

Rotterdam et Taipei, Sense Publishers, 2009.

- **The Professional Value of ERASMUS Mobility.**

Bonn, Lemmens, 2009
(avec K. Janson et H. Schomburg).

Directeur de la publication

Gérard Binder,
Président du Conseil d'administration

Comité de rédaction

Béatrice Khaïat,
Directrice déléguée
Nina Volz,
Chargée d'études et d'analyses
Justine Martin,
Chargée de mission
Claude Torrecilla,
Responsable de la communication
Ce texte, traduit de l'anglais,
a été révisé par Nina Volz
et par Justine Martin, avec l'accord
de l'auteur.

Edition

Claude Torrecilla
claude.torrecilla@campusfrance.org

Agence CampusFrance

79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org

Février 2011